

**Ministry of  
Long-Term Care**

Office of the Minister

400 University Avenue, 6th Floor  
Toronto ON M7A 1N3  
Tel.: 416 325-6200

**Ministère des  
Soins de longue durée**

Bureau du ministre

400, avenue University, 6<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ont.) M7A 1N3  
Tél. : 416-325-6200



179-2022-214

27 janvier 2023

M. Bill Hatanaka  
Président  
Santé Ontario  
525, avenue University, 5<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ont.) M5J 2L3

Monsieur Hatanaka,

Je vous remercie du leadership dont vous faites preuve en votre qualité de président du conseil d'administration de Santé Ontario.

À la suite de la lettre de mandat de 2023-2024 que vous avez reçue de la ministre de la Santé, la présente lettre énonce les priorités stratégiques du ministère des Soins de longue durée pour Santé Ontario en matière de soins de longue durée pour l'exercice 2023-2024. L'orientation décrite dans cette lettre est conforme aux priorités du gouvernement, au mandat de votre organisme, aux politiques clés et aux directives.

Cette lettre s'inscrit dans le cadre de responsabilisation général de Santé Ontario, qui comprend une entente de responsabilisation avec le ministère des Soins de longue durée, laquelle définit les obligations et les attentes de Santé Ontario en matière de fonctionnement et de rendement en ce qui concerne les soins de longue durée.

Notre gouvernement continue d'accorder la priorité aux défis systémiques et de longue date auxquels sont confrontés les soins de longue durée en Ontario et de les résoudre.

.../2

M. Bill Hatanaka

Nous avons un plan pour que chaque résident puisse bénéficier de la meilleure qualité de vie possible, grâce à des soins sûrs et de qualité. Ce que cela signifie pour les Ontariennes et Ontariens, c'est un système de soins de longue durée qui :

- se concentre sur la dotation en personnel et les soins, la qualité et l'application des règlements, ainsi que la construction et le réaménagement des foyers;
- favorise un changement de culture au sein des foyers de soins de longue durée afin de permettre une amélioration continue de la qualité, dans le but primordial de soutenir des résultats positifs axés sur la personne;
- joue un rôle actif et clairement défini au sein d'un système de soins de santé transformé et du continuum de soins au sens large;
- joue un rôle actif et clairement défini dans l'édification d'un système de santé plus fort et plus résilient, notamment en permettant aux personnes âgées de recevoir les bons soins au bon endroit.

Le travail est déjà en cours pour réaliser notre vision. La *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* et les mesures prises par notre gouvernement pour soutenir le redressement et la stabilité du système de santé contribuent à rétablir la confiance du public grâce à une transparence et une responsabilisation accrues, et à faire en sorte que les résidents des foyers de soins de longue durée reçoivent la qualité de soins dont ils ont besoin et qu'ils méritent, tout en conservant la meilleure qualité de vie possible.

Sous votre leadership et celui de votre conseil d'administration et de votre équipe de cadres supérieurs, Santé Ontario a apporté d'importantes contributions au secteur des soins de longue durée de l'Ontario, notamment en :

- jouant un rôle essentiel dans le soutien de l'intervention provinciale de l'Ontario face à la pandémie de COVID-19 pour le secteur des soins de longue durée (p. ex. tests de surveillance, prévention et contrôle des infections, intervention en cas d'éclosion);
- collaborant pour soutenir l'amélioration continue de la qualité des soins de longue durée, notamment en conseillant le ministère sur l'élaboration d'un cadre de qualité;
- informant la planification locale et systémique pour stabiliser le secteur par la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence, et la collaboration pour soutenir les transitions vers les soins de longue durée et prévenir les hospitalisations.

M. Bill Hatanaka

Les soins de longue durée font partie intégrante du système de santé de l'Ontario et nécessitent une attention particulière. Alors que Santé Ontario s'acquitte de son vaste mandat de gestion du rendement, de la coordination et de la surveillance du système de santé en 2023-2024, je m'attends à ce que l'organisme mobilise et intègre activement le secteur des soins de longue durée dans la planification locale et celle du système.

Pour l'exercice 2023-2024, j'aimerais que Santé Ontario s'appuie sur le travail qu'il a déjà accompli pour soutenir le secteur des soins de longue durée et qu'il s'attache à appuyer l'orientation stratégique du ministère des Soins de longue durée en matière de soins de longue durée, notamment les priorités suivantes :

1. Collaborer avec le ministère des Soins de longue durée afin d'établir et de mettre en œuvre un modèle de planification et de gouvernance solide à l'échelle locale et systémique afin de favoriser une plus grande responsabilisation, un meilleur rendement et une meilleure intégration au sein du système de soins de santé élargi. Cela inclut notamment les actions suivantes :
  - i. Continuer à soutenir la mise en œuvre de mesures visant à favoriser le redressement et la stabilité du système de santé. Il s'agit de permettre aux personnes de recevoir les bons soins au bon endroit, y compris en :
    - soutenant les transitions des patients bénéficiant d'un autre niveau de soins vers des soins de longue durée, le cas échéant;
    - facilitant l'accès aux services spécialisés pour faciliter ces transitions et éviter les hospitalisations inutiles;
    - favorisant un accès plus pratique et plus rapide aux diagnostics appropriés pour les résidents des foyers de soins de longue durée.
  - ii. Fournir des données à l'échelle locale et systémique, sur demande, pour soutenir la planification et l'élaboration des politiques;
  - iii. Travailler avec les foyers de soins de longue durée en crise et communiquer avec le ministère des Soins de longue durée, au besoin, lorsque les foyers de soins de longue durée font face à des difficultés financières et de dotation en personnel;

M. Bill Hatanaka

- iv. S'assurer que le ministère des Soins de longue durée et les foyers de soins de longue durée sont des partenaires clés qui participent à la transformation du système de santé, y compris à l'élaboration et à la mise en œuvre des équipes Santé Ontario;
  - v. Soutenir la transition des fonctions de placement des soins de longue durée des Services de soutien des soins à domicile et en milieu communautaire vers le modèle de l'avenir;
  - vi. Continuer à soutenir le Programme des services paramédicaux communautaires pour les soins de longue durée et collaborer avec le ministère des Soins de longue durée et le ministère de la Santé pour déterminer les options permettant d'améliorer les programmes de paramédecine communautaire.
2. Continuer à soutenir la planification, l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives visant à stabiliser le secteur des soins de longue durée, ainsi que l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'urgence pour les foyers de soins de longue durée. Il s'agit notamment d'aider les foyers de soins de longue durée à mettre en œuvre des mesures courantes de grande qualité en matière de prévention et de contrôle des infections.
3. Mettre en œuvre des réunions régulières entre le ministère des Soins de longue durée et les régions de Santé Ontario pour soutenir les initiatives de dotation en personnel et de ressources humaines en santé dirigées par le ministère, y compris :
- i. travailler avec le ministère des Soins de longue durée et d'autres partenaires à la planification des ressources humaines en santé, notamment en appuyant la mise en œuvre d'initiatives au besoin;
  - ii. travailler avec le ministère des Soins de longue durée pour accroître la présence d'infirmières et d'infirmiers formés à l'étranger dans les soins de longue durée et explorer les possibilités d'améliorer la coordination des placements cliniques des préposés aux services de soutien à la personne et des étudiants en soins infirmiers dans les soins de longue durée;
  - iii. travailler avec les foyers de soins de longue durée pour cerner et élaborer des solutions en cas de pénurie de ressources humaines en santé.

M. Bill Hatanaka

4. Continuer à travailler avec le ministère des Soins de longue durée pour déterminer les besoins régionaux en matière de capacité qui pourraient être satisfaits au moyen du (ré)aménagement des immobilisations ou de l'octroi de permis. De plus, continuer à soutenir le programme de délivrance de permis pour les soins de longue durée, notamment en formulant des commentaires et des conseils au besoin.
5. Continuer à travailler avec le ministère des Soins de longue durée pour soutenir l'amélioration de la qualité des soins de longue durée, notamment :
  - i. continuer à défendre et à encourager l'innovation et l'excellence dans les soins de longue durée;
  - ii. conseiller, faciliter et soutenir les initiatives supplémentaires (p. ex. les enquêtes normalisées) que le ministère des Soins de longue durée introduit pour soutenir l'amélioration de la qualité des soins et de la qualité de vie des résidents, comme demandé.
6. Continuer à travailler à l'élargissement des approches palliatives en matière de soins dans les soins de longue durée d'une manière qui réponde aux divers besoins des résidents des soins de longue durée et qui soit conforme au Cadre ontarien pour les soins palliatifs et aux exigences énoncées dans la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* et son règlement.

Le plan de Santé Ontario visant à répondre à ces priorités doit être décrit dans le plan d'activités annuel de l'organisme qui doit être soumis à la ministre de la Santé, et couvrir la période du 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2026.

En outre, dans le cadre de ses relations avec le secteur des soins de longue durée, Santé Ontario doit fonctionner dans les limites de l'allocation budgétaire fixée par le ministère des Soins de longue durée, respecter les exigences en matière de rapports et faire preuve d'ouverture et de transparence en affichant publiquement sur son site Web les documents de gouvernance et les renseignements relatifs aux dépenses.

Ensemble, nous continuerons d'améliorer les soins de longue durée en tant qu'élément clé d'un système de soins de santé intégré et stable qui améliorera l'expérience des résidents et du secteur, fournira des soins de meilleure qualité, plus connectés, au bon

M. Bill Hatanaka

endroit, et offrira des services de plus grande valeur à la population de l'Ontario.

Je vous remercie pour les services que vous avez fournis jusqu'à présent. J'ai hâte de continuer à travailler avec vous, les membres du conseil d'administration de Santé Ontario et le personnel de Santé Ontario.

Sincères salutations,

Signé à l'origine par

L'honorable Paul Calandra  
Ministre des Soins de longue durée

c.c. : L'honorable Sylvia Jones, vice-première ministre et ministre de la Santé  
Nancy Matthews, sous-ministre, ministère des Soins de longue durée  
Matthew Anderson, directeur général, Santé Ontario  
Adil Khalfan, directeur, Soutien à la performance du système de santé,  
Santé Ontario  
D<sup>re</sup> Catherine Zahn, sous-ministre, ministère de la Santé  
Erin Hannah, sous-ministre adjointe, Division des politiques en matière de soins  
de longue durée, ministère des Soins de longue durée  
Ady Iburguchi, sous-ministre adjointe, Division de la planification relative au  
système et des partenariats, ministère des Soins de longue durée  
Brian Pollard, sous-ministre adjoint, Division de l'optimisation des immobilisations  
dans le secteur des soins de longue durée, ministère des Soins de longue durée  
Jeff Butler, sous-ministre adjoint, Division des opérations relatives aux soins de  
longue durée, ministère des Soins de longue durée  
Rhonda McMichael, sous-ministre adjointe, Partenariats stratégiques, ministère  
de la Santé